



Une école libre en Mayenne



Mot de la directrice

Notre école de Bais est à la mesure du territoire dans lequel elle s'est implantée, un village de la campagne mayennaise : c'est une « **petite école** » qui ne souhaite pas excéder la soixantaine d'élèves. Elle prétend s'en tenir aux **fondamentaux** de nos écoles d'autrefois : **instruire**, en favorisant **la connaissance et l'amour de la région**, ainsi que les rencontres avec les anciens de la maison de retraite et les habitants du territoire. Cet **ancrage territorial** et ces petits effectifs sont pour nous le moyen de cultiver des rapports harmonieux entre les enfants, mais aussi avec les parents et l'environnement de l'école : une harmonie si nécessaire au **bien commun** !



Claire Lefèvre



Des effectifs restreints

Un maximum de 15 enfants par classe, pour répondre au mieux aux besoins de chacun et favoriser la rigueur ainsi que le sens de l'effort.



La lecture dès la maternelle

Grâce à une méthode gestuelle, les enfants lisent une trentaine de syllabes en fin de Moyenne Section.



Rencontres inter-générationnelles

Des rencontres régulières avec les personnes du village à travers les petits concerts et divers événements.

Soutenez financièrement nos projets et réduisez vos impôts



OBJECTIF :
1 400 €



OBJECTIF :
1 500 €



OBJECTIF :
20 000 €

Projet 1 : Parrainage d'un enfant

Les frais de scolarité, variant de 1600 à 2300 €, ne couvrent qu'une partie du coût réel de la scolarité d'un enfant, qui s'élève en réalité à 3400 € par an. L'écart est comblé grâce à la générosité des donateurs et à l'engagement des familles.

Projet 2 : voyage culturel

Chaque année, nous avons à cœur de faire découvrir aux enfants des lieux emblématiques de notre civilisation. Cette année, notre choix s'est porté sur le Mont-Saint-Michel. Afin que tous les enfants puissent y participer, nous faisons appel à votre générosité !

Projet 3 : aménagement d'une nouvelle classe

En vue de l'augmentation des effectifs à la rentrée 2026, nous réalisons des travaux d'aménagement de l'école. Afin que les enfants puissent travailler dans les meilleures conditions possibles, nous faisons appel à votre générosité !

Réduisez vos impôts

En investissant dans l'avenir de nos enfants, vous bénéficiez de réductions fiscales.

Votre don ouvre droit à une réduction fiscale de 66 % (IR) ou 60% (IS) de son montant. Pour l'IFI, nous contacter. Vous recevrez un reçu fiscal.

Votre contact mécénat :

mecenat@ecolelessarments53.fr

merci !



 helloasso